

La succession, résoudre les difficultés survenant dans la transmission successorale d'un patrimoine, particulièrement immobilier

Objectif(s) de la formation

- Acquérir les données de base sur les principes du règlement successoral
- Comprendre les rôles de chaque intervenant dans le cadre d'une succession
- Appréhender les règles générales encadrant les successions les apports, la liquidation et les problèmes spécifiques

Nature de la formation

Acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances et de compétences

Moyens pédagogiques

Séance de formation en présentiel et classe virtuelle, support pédagogique numérisé, exposé théorique, étude de cas

Équipements pédagogiques

Support pédagogique numérisé, calendriers de formation, projection Powerpoint par partage d'écran

Sanction de la formation

- Certificat de formation de satisfaction à l'apprentissage
- Attestation de présence
- Examen certifiant : dans le cadre du suivi des 6 modules

Evaluation des acquis

Questions, débats, jeux de rôles, cas-pratiques

Contact

AAMTI FORMATION

01 46 22 52 20

af@aamtiformation.fr

Public(s)

Avocats / Collaborateurs / Juristes

Prérequis

Pas de prérequis

Durée de la formation

1 demi-journée (4h00) - 14h00/18h00

Date(s) de la formation

Mercredi 15 avril 2026

Lieu de la formation

Au choix présentiel* à Paris ou classe virtuelle

* sous réserve des conditions sanitaires et organisationnelles

Intervenant(s)

Maître Imrane OMARJEE

Notaire, Enseignant à la faculté de droit

PROGRAMME ET THÉMATIQUES ABORDÉES

Matinée : 9h00 - 13h15

Introduction

Première partie : Les principes généraux du règlement successoral

Deuxième partie

- Les différentes difficultés rencontrées lors d'une succession et les différentes manières de les résoudre

- La gestion des conflits entre héritiers - le rôle du notaire et du/des avocats

Troisième partie : Les précautions à prendre et les démarches à suivre pour céder un bien immobilier en indivision successorale

Quatrième partie : La Liquidation de la succession

Une fois la succession liquidée, quel type de contestations peuvent mettre en péril la pérennité de celles-ci ? quelles réponses y apporter ?

Cinquième partie : Recommandation particulière aux avocats de droit de la famille et en droit de la transaction immobilière en présence d'actifs successoraux

Conclusion

Tarif par formation

Prix adhérents AAMTI : 207,00 € TTC

(188,18€ HT - 20%TVA)

Prix non-adhérents : 255,50 € TTC

(231,86€ HT - 20% TVA)

Financement(s)

- FIF-PL pour les avocats www.fifpl.fr

- OPCO pour les collaborateurs (avocats salariés) et juristes

Modalités Inscriptions

En ligne sur www.aamtiformation.com

Rubrique : "Formations "

Cliquez sur le module de formation de votre choix dans la liste proposée puis sur « M'inscrire à cette formation ».

Pour vous inscrire, vous devez soit avoir créé votre compte gratuitement via l'« Espace Avocat », en haut à droit du site.

Soit en remplissant votre bulletin d'inscription joint ou à télécharger sur la page internet de la formation sur www.avocat-immo.fr, en l'adressant par voie postale avec votre règlement (Délais d'accès : nous contacter)

Cette formation est prise en compte dans le cadre de la formation continue de la profession des avocats pour une durée de 4h15.



Personne en situation de handicap, nous vous remercions de nous contacter au 01 46 22 52 20